Bonjour Nabil Voici votre bulletin de paie de octobre 2022

Votre salaire avant impôt	1 143,71 €
Prélèvement à la source (0,00 %)	0,00 €

Votre salaire après impôt 1 143,71€

Ce montant vous sera transféré le 31/10/2022

Calcul du salaire net	
Rémunération brute Dont 0,00 € de primes	1 259,21 €
Cotisations et contributions salariales	- 0,00 €
Indemnités non soumises Dont notes de frais (0,00 €)	+ 0,00 €
Autres retenues Dont titres restaurant (115,50 €)	- 115,50 €
Prélèvement à la source	- 0,00 €
Net à payer	1 143,71€

1 259,21 €
1 259,21 €
0,00 €
147h.





Retrouvez tous les détails de votre fichier en deuxième page de votre bulletin de paie



BULLETIN DE PAIE - EN EUROS

ALEGRIA.TECH 17 RUE DES MARTYRS 75009 PARIS 09

N° SIRET: 89058198600019 N°APE: 7022Z

Convention Collective: BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES, CABINETS D'INGÉNIEURS-CONSEILS ET SOCIÉTÉS DE CONSEILS (SYNTEC) - 1486 Nabil ERRAHMANI 19 rue Albert Camus 80080 AMIENS

Date d'ancienneté : 01/10/2022

Début de période: 01/10/2022 Fin de période : 31/10/2022 Début de contrat: 01/10/2022

N° de sécurité sociale : 101108002169073

Détail du salarié

CLASSIFICATION	Apprenti
CATEGORIE	ETAM - 240 - 1.2
EMPLOI	NoCode Maker
MINIMUM COEFFICIENT	805,90
REMUNERATION TOTALE DU MOIS	1 259,21
Salaire de base	1 259,21
Durée mensuelle	151.67 h
Taux horaira	0 2025

DÉSIGNATION BASE	PART SALARIÉ			
	BASE	TAUX OU %	MONTANT	PART EMPLOYEUR
Salaire de base	151,67	8,3025	1 259,21	
Eémunération brute 1			1 259,21	
을 Assurance maladie				88,14
Assurance maladie Prévoyance Alan Tranche A	1 259,21		0,00	11,21
Accidents du travail - Maladies professionnelles	1 259,21			9,70
_ω Sécurité sociale plafonnée				107,66
Sécurité sociale déplafonnée				23,92
Complémentaire Tranche 1				75,67
Famille	1 259,21			43,44
Chômage	1 259,21			52,89
Autres contributions dues par l'employeur				21,04
EXONERATIONS, ECRETEMENT ET ALLEGEMENT DE COTISATIONS				-402,32
TOTAL COTISATIONS & CONTRIBUTIONS SALARIALES (4) TOTAL COTISATIONS & CONTRIBUTIONS PATRONALES			0,00	31,35
Autres retenues 3				
Titres-restaurant	21,00	5,5000	115,50	115,50
Net à payer avant impôt sur le revenu				1 143,71
Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations	chômage et mala	adie		0,00
Net payé en euros (Virement)		0+6	9-8-4-5=	1 143,71
Date de paiement				31/10/2022

CALEN	IDRIER
	- 31/10/2022
JOUR	EVÈNEMENT
S 01	
D 02	
L 03	
M 04	
M 05	
J 06	
V 07	
S 08	
D 09	
L 10	
M 11	
M 12	
J 13	
V 14	
S 15	
D 16	
L 17	
M 18	
M 19	
J 20	
V 21	
S 22	
D 23	
L 24	
M 25	
M 26	
J 27	
V 28	
S 29	
D 30	
L 31	

Impôt sur le revenu

	Base (Net Imposable)	Taux non personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source 5	0,00	0,00 %	0,00

Autres informations

Total versé par l'employeur	1 406,06
Allègement de cotisations employeur	500,54
Net imposable	1 259,21
Temps travaillé ce mois	147 h

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce document sans limitation de durée.

Soldes de congés

	CP N-1	CP N
Acquis	0,00	2,08
Pris	0,00	0,00
Solde	0,00	2,08

Cumuls DEPUIS OCT. 2022

Net imposable	1 259,21
Salaire brut	1 259,21
Prélèvement à la source	0,00
Temps travaillé	147h.



